LA LETTRE DU PRITH Pays-de-la-Loire

nº6 - Juillet 2014

Actualités du Prith

→ Le site internet du Prith Pays-de-la-Loire fait peau neuve

Un site dédié est désormais en ligne à l'adresse suivante : www.prith-paysdelaloire.org

Il a pour objectif d'informer les acteurs et de valoriser les avancées et travaux du Prith au travers de ses différentes rubriques : Plan d'actions, réalisations, données chiffrées... Un espace réservé aux pilotes et acteurs du Prith est également accessible grâce à des identifiants. Un moteur de recherche, pour un accès facilité à l'information y a été ajouté.

A noter : Pour ceux qui accédaient au précédent site hébergé par handipole, il est nécessaire de supprimer les cookies.

De plus, le Prith se dote d'un logo qui apparaitra désormais sur toutes les productions et actions menées dans le cadre du Prith :



→ La définition des futures orientations du Prith Pays-de-la-Loire pour la période 2014-2017

L'actuel marché du PRITH prend fin en aout 2014 et afin de définir le futur plan d'action, le comité de pilotage du Prith a consulté par voie de questionnaires les institutions et acteurs en charge de l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Ces contributions ont fait l'objet d'une synthèse qui a permis d'alimenter le plan d'action 2014-2017 du Prith. Ce plan d'action sera décliné autour des 4 axes stratégiques du Prith, à savoir:

- l'accès des personnes handicapées aux dispositifs de droit commun en matière de formation,
- l'accès des personnes handicapées aux dispositifs de droit commun en matière d'accès à l'emploi,
- l'information, la sensibilisation et la mobilisation des employeurs
- le maintien dans l'emploi des personnes handicapées

En savoir plus

→ Enquête auprès des bénéficiaires d'un CIF



Le Depuis 2009, une convention a été signée entre l'Agefiph et le Fongecif relative au financement de CIF au bénéfice des salariés TH. Les objectifs de cette convention :

- Accroitre l'accès des PH à la formation et à la qualification à travers le cofinancement par l'Agefiph des couts pédagogiques des CIF financés par le Fongecif
 - Améliorer la qualité des services offerts
 - Développer le réseau de partenaires
 - Améliorer, quantitativement, la mobilisation des CIF pour les salariés TH

2 études, quantitatives et qualitatives, avaient précédemment été menées en 2011 par le Fongecif sur les périodes 2009-2010. Les partenaires du Prith ont souhaité prolonger cette étude auprès des bénéficiaires TH de CIF (CDI et CDD) accompagnés par le Fongecif. Les objectifs de cette étude seraient :

- Une analyse quantitative et qualitative des effets de la convention Agefiph-Fongecif sur l'accès des salariés TH au dispositif CIF
 - Une analyse du devenir des bénéficiaires TH 1 an après la réalisation de la formation

→ Action relative à L'accès des travailleurs handicapés au SIAE - mise en ligne de la production

L'action du Prith relative aux Structures d'Insertion par l'Activité Economique avait pour objectif:

- D'améliorer le taux d'accès des personnes en situation de handicap aux SIAE,
- De déterminer l'impact de ces dispositifs dans le parcours d'accès à l'emploi d'une personne en situation de handicap.

La production (sous forme de document de travail) relative à cette étude est désormais disponible sur le site du Prith.

En savoir plus

Agenda

- → 12 septembre 2014 : Séminaire Medef 44 www.medef-44.fr/agenda
- → 7 octobre 2014 : Les mardis du handicap (Nantes)
- → 17 novembre 2014 : 10ème trophées de l'insertion (Nantes)

Les séminaires Maintien dans l'emploi du Prith

- → 25 septembre 2014 (13h30) : Séminaire maintien Mayenne
- → 27 novembre 2014 (9h30) : Séminaire maintien Sarthe

En savoir plus

Zoom sur...

→ Expérimentation sur les critères d'orientation des Demandeurs d'emploi TH par Pôle Emploi vers cap Emploi en Mayenne

Une expérimentation nationale est en cours sur 10 territoires pour permettre à des demandeurs d'emploi plus éloignés de l'emploi de bénéficier des services spécialisés de Cap Emploi. La direction régionale Pôle Emploi des Pays-de-la-Loire a proposé que la Mayenne participe à ces travaux. L'objectif est d'orienter vers Cap Emploi des publics polyhandicapés ou avec un handicap mental ou psychique ainsi que des licenciés pour inaptitude médicale. L'expérimentation vise à :

- Préciser quels sont les éléments et outils qui permettent aux conseillers de Pôle emploi de prendre la décision de cette orientation et partager dans le réseau les critères d'orientation.
- Analyser les pratiques partenariales mises en œuvre sur le territoire dans le cadre de cette expérimentation.
- Etudier les modalités d'intervention permettant d'accroître l'efficacité du partenariat entre Pôle emploi et les Cap emploi, tout en augmentant la lisibilité de la complémentarité de services entre les 2 réseaux.

L'Agefiph et l'UT 53 sont associés à Pôle Emploi et Cap Emploi pour ces travaux.

→ Réforme des retraites 2014 : de nouvelles mesures pour les travailleurs en situation de handicap

La loi n°2014-40 du 20 janvier 2014 revoit les critères pour accéder à une retraite anticipée pour les travailleurs en situation de handicap. Elle modifie les conditions d'accès à la retraite anticipée à taux plein entre 55 et 59 ans, pour les personnes en situation de handicap.

Ce sujet a par ailleurs été abordé lors du séminaire Maintien dans l'emploi de Vendée qui a eu lieu le 13 juin 2014. Autour de la question des possibilités de départ anticipé à la retraite au titre du handicap, de la pénibilité et des carrières longues, la direction retraite de la Carsat a pu présenter les dispositifs existants et également donner des premières informations sur la réforme à venir.

En savoir plus



→ Le kit CRPE de l'Assurance Maladie

Le CRPE (Contrat de rééducation professionnelle en entreprise) permet à un assuré (reconnu travailleur handicapé), à l'issue d'un arrêt maladie, d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, de reprendre progressivement une activité professionnelle, soit sur son ancien poste, soit sur un nouveau métier. Afin de clarifier la mise en oeuvre de cet outil, un groupe de travail des acteurs de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) ont travaillé sur un Kit contenant l'ensemble des documents utiles à la mise en place de cet outil (le contrat de rééducation, la fiche projet du CRPE, les dépliants à destination des salariés et des employeurs...).

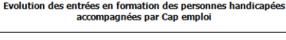
En complément du kit CRPE, un groupe de travail constitué des acteurs de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle a également créé un livret destiné prioritairement aux médecins traitants, médecins du travail et médecins conseils. Ce livret a pour vocation de présenter l'ensemble des acteurs du maintien dans l'emploi et les principaux dispositifs.

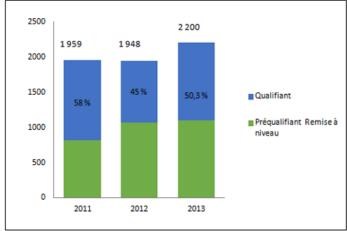
En savoir plus

Le point en chiffres

En 2013, 2 200 personnes accompagnées par Cap emploi sont entrées en formation en Pays-de-la-Loire, soit une hausse de 13 % par rapport à l'année précédente. A l'échelle nationale, les entrées en formation ont progressé moins rapidement (+7,6% sur l'année).

Ce sont les formations professionnalisations ou qualifiantes qui progressent le plus vite (+25%), tandis que les formations de remise à niveau ou pré-qualifiantes progressent de 3%.





Source : tableau de bord activité du réseau Cap Emploi